

## EDITO du Vice-Président

Les effets sur la santé des molécules de produits chimiques et de leurs métabolites de dégradation parfois présentes dans l'eau brute des captages n'étant pas totalement connus, le SMAEP 4B s'est engagé dans des actions de préventions afin d'obtenir une eau de qualité pour ses abonnés. C'est pourquoi un des objectifs du programme Re-Sources est de réduire de 25 % la présence de molécules de produits phytosanitaires dans l'eau brute des captages lorsque c'est nécessaire. Tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés par cet objectif, que ce soit les particuliers, les jardiniers, les exploitants agricole ou les collectivités. Je salue les efforts déjà réalisés, notamment ceux de la profession agricole, qui ont réduit la quantité des doses appliquées depuis les années 70 par une évolution globale de leur système de production ; ou encore ceux des collectivités et des jardiniers amateurs ou professionnels qui délaissent les produits phytosanitaires au profit de pratiques alternatives. Je remercie chacun d'entre vous d'agir pour ce bien commun qu'est l'eau, grâce aux actions que vous allez entreprendre afin d'atteindre les objectifs d'écophyto II et de respecter la loi Labbé.

*Christian Bouffard,*

*Vice-Président du SMAEP 4B en charge du programme Re-Sources*



Vous trouverez dans la lettre les articles suivants



Comprendre le fonctionnement d'un captage : origine de l'eau et pollutions associées

Quelles solutions écologiques pour lutter contre les limaces ?



Retour sur quelques actions du programme et préconisations en dernière

Nous vous souhaitons une bonne lecture



## Avis aux abonnés ! Sondage en ligne

Dans la lettre numéro 6 (novembre 2016) nous avons lancé un appel pour récolter des données historiques de **suivi de la pluviométrie** sur notre territoire. Vous avez été **nombreux** à nous contacter et à nous transmettre vos données et nous vous en **remercions** !

Ces trois dernières années ont été « **exceptionnelles** » au niveau du **suivi pluviométrique** : une année ne ressemblait pas du tout à l'autre !

**2014** : année **très pluvieuse** avec une répartition annuelle des pluies relativement **homogène**

**2015** : année beaucoup **moins humide** avec des **pluies marquées** en **période estivale**

**2016** : année **aussi humide** qu'en 2015 mais un printemps bien pluvieux et un **été et hiver très secs**

**2017** est bien partie pour être aussi différente !



Avec ces données, l'évolution de la qualité des eaux de nos captages est plus facile à comprendre.

Nous vous remercions de votre générosité et souhaitons la mettre une nouvelle fois à profit sous un autre format.

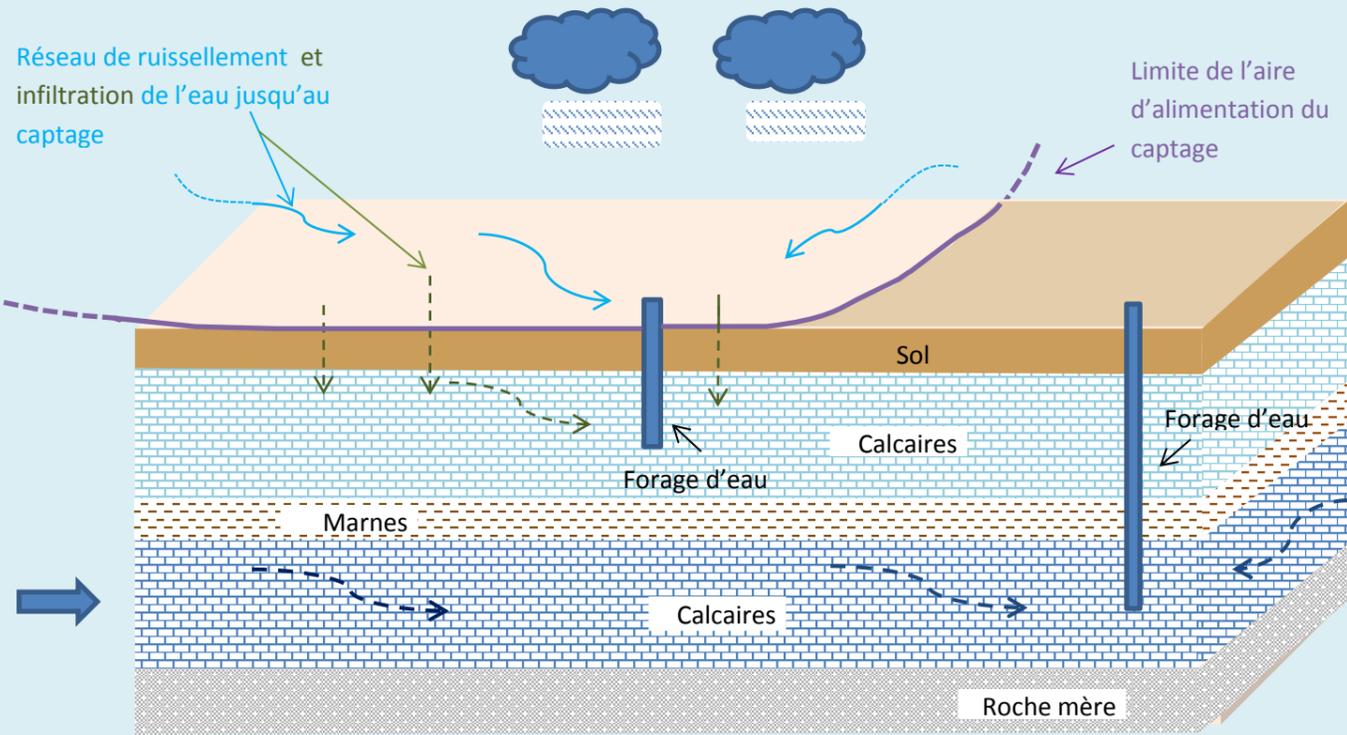
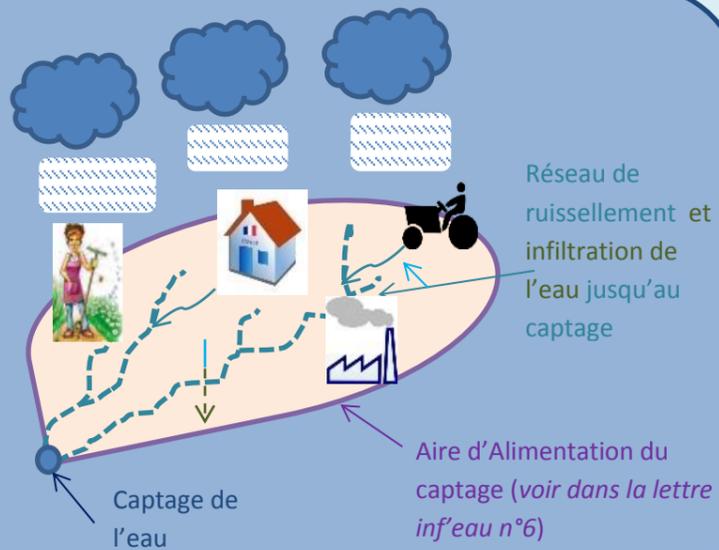
Pour nous aider à **cibler vos attentes** en tant que **jardinier amateur, soucieux de la protection de l'eau ou tout simplement lecteur curieux**, nous vous invitons à **répondre à un sondage** qui ne vous prendra que quelques minutes. Celui-ci porte sur nos actions destinées à **sensibiliser les particuliers** soit en termes d'animations d'ateliers, d'informations souhaitées ou d'articles que vous souhaiteriez voir apparaître dans la lettre. Ce sondage est anonyme, alors à vos ordinateurs sous le lien suivant → <http://www.askabox.fr/repondre.php?s=138557&d=SPUKgSzHGUK1>

## D'où vient l'eau ? Comment est-elle polluée ?

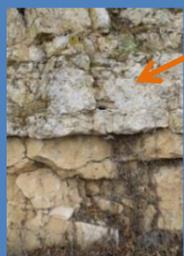
L'eau du syndicat provient à 100% de captages d'eau dans des nappes phréatiques (dans le sol). Aucun captage ne se fait en eau superficielle (rivières, cours d'eau).

L'eau de pluie arrive jusqu'au captage d'eau soit par ruissellement puis infiltration, soit par infiltration directement.

Les eaux de pluies ruissellent sur les routes, les champs, les jardins puis s'infiltrent dans les sols (notion d'aire d'alimentation vue dans la lettre inf'eau n°6 et schéma ci-contre). Elles drainent au passage toutes les pollutions de l'homme contenues sur / dans les sols (cas du métaldéhyde, voir article quelle pollution ci-contre).



Une fois l'eau dans le sol, elle continue à s'infiltrer et arrive dans une formation géologique constituée d'une roche particulière (sable, calcaire, grès, voir schéma ci-dessus).



L'eau coule à travers cette couche de roche qui est dite perméable et que l'on appelle aquifère. Pour récupérer cette eau qui est contenue dans cette aquifère (dénommée \*porosité), on réalise un forage. Un trou est creusé à travers le sol puis à travers la roche. Des pompes sont ensuite installées au fond du trou pour aspirer l'eau. Celle-ci est ensuite envoyée vers les stations de traitement (voir lettre inf'eau n°6).

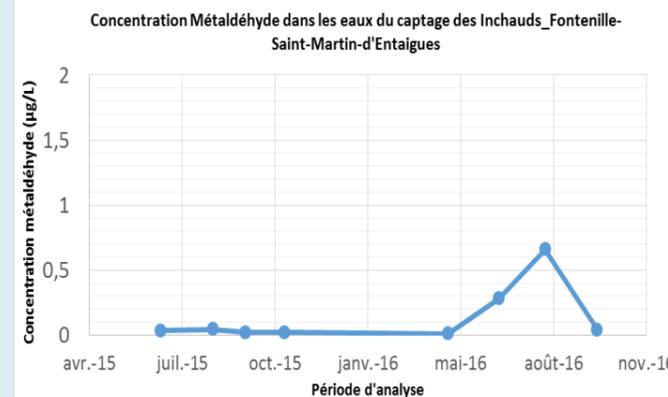
Pour certains captages, les eaux récupérées sont plus profondes et proviennent d'une couche de roche perméable mais qui est recouverte d'une autre couche de roche imperméable (marnes). Nous verrons dans la lettre numéro 8 quelles sont les différences entre ces eaux captées à différentes profondeurs et dans des roches différentes.

\*porosité : eau contenue dans les zones de vides de la roche

## Quelle pollution et comment l'éviter ?

### Quelle pollution ?

On observe la présence de molécules chimiques d'origine humaine dans les eaux brutes exploitées par le SMAEP 4B (taux inférieurs aux normes de potabilité, voir graphique ci-dessous). En fonction de leur nature, ces molécules sont plus ou moins présentes, plus ou moins toxiques et réagissent plus ou moins bien aux traitements de l'eau. Une de ces molécules s'appelle le métaldéhyde, et constitue le composé de base des produits anti-limaces.



**Normes eau brute (sortie de forage)**  
 Inférieure à 2 µg/L par molécule chimique  
 Inférieure à 5 µg/L pour la somme des concentrations des molécules trouvées

**Normes eau du robinet (après traitement)**  
 Inférieure à 0,1 µg/L par molécule chimique  
 Inférieure à 0,5 µg/L pour la somme des concentrations des molécules trouvées

### Quels enjeux pour l'eau potable ?

L'eau brute captée au forage des Inchauds ne peut être distribuée telle quelle : elle doit subir un traitement par mélange (notion de traitement de l'eau au syndicat vu dans la lettre N°6)

Si la molécule est retrouvée dans les eaux d'autres captages du SMAEP 4B, il ne serait plus possible de réaliser des mélanges entre toutes ces eaux → elles seraient impactées également.

### Quelles solutions pour lutter contre les limaces sans recours aux produits chimiques ?

Que je sois exploitant agricole, jardinier amateur et professionnel ou gestionnaire d'espaces verts, les limaces peuvent vite me donner du fil à retordre. Des petites astuces ou outils, qui sont aussi bien appropriés pour mon potager que pour ma parcelle en cultures, existent pour éviter d'utiliser des produits chimiques et ainsi préserver l'environnement et en même temps ma santé.

<p>Connaître les limaces / escargots auxquels j'ai affaire pour savoir quand et sur quelle plante ils peuvent entraîner des dégâts.</p>	<p>Perturber leur cycle de reproduction en "grattant" la terre: leurs œufs, enfouis sous terre, seront exposés et détruits par la lumière, la chaleur et les prédateurs naturels</p>	
<p>Favoriser la venue de leurs prédateurs naturels (carabes, lézard, hérisson...) en recréant leur habitat (haies, bandes enherbées).</p>	<p>Réduire leur vitesse de déplacement en positionnant des obstacles dans leur périple! (sciures de bois, cendres...).</p>	<p>Les piéger (sous une planche de bois humide par exemple) pour savoir quelle est l'envergure de la menace et à quel moment je dois réagir (période de l'année)</p>
<p>Semer des plantes peu appétissantes pour eux dans le potager ou la culture ce qui les éloignera (thym, romarin, marjolaine, lavande...).</p>	<p>Semer des plantes appétissantes pour eux à côté de la culture ou du potager pour les orienter (moutarde, zinnia, laitue...).</p>	<p>Marjolaine      Zinnia</p>

### Et si malgré tout ça, les limaces me résistent ?

J'utilise le phosphate ferrique à la place de produits molluscicides qui contiennent du métaldéhyde. C'est un bio-contrôle utilisé en agriculture biologique aussi efficace.

Je respecte les bonnes doses des produits en lisant et en appliquant les consignes des étiquettes. Je module les doses en fonction des résultats de mon piégeage.

Je répartis mon produit de traitement de façon homogène et avec le bon matériel : tout produit non ingurgité par la limace se retrouve dans l'eau.

## Visite d'une classe d'élèves sur la parcelle de Coupeaume 2

La parcelle de coupeaume 2, où a été réalisé un **boisement** en 2013 a été acquise par le syndicat 4B et possède de multiples intérêts !

Les végétaux présents permettent de **protéger la qualité de l'eau** du captage en proximité immédiate (lettre inf'eau n°5). Il s'agit également d'une zone qui permet le développement d'une **biodiversité** et dont l'entretien est géré de façon **écologique** (lettre inf'eau n°6). Mais il s'agit également d'un **lieu pédagogique** permettant de sensibiliser les **enfants** comme les **adultes** à la **protection de l'eau et de l'environnement**.

Le 18 octobre 2016, les animatrices du syndicat ont reçu une **classe d'élèves** de BTS sur la parcelle. Lors de cette journée l'objectif du **boisement en bordure de captage** et de façon plus large le **fonctionnement d'un captage**, le **cycle de l'eau** leurs ont été expliqués.



L'association **les bosseurs solidaires** est ensuite intervenue à propos des **puits domestiques** qu'il est nécessaire d'entretenir.

## Entretenir son puits :

Il arrive que les puits des particuliers **soient mal voire non entretenus** par les propriétaires. Selon l'usage que l'on en fait, par exemple au jardin, des **eaux polluées** peuvent **transiter dans le puits par ruissellement ou infiltration**. Ils peuvent représenter un **risque de contamination** des eaux captées dans le sous-sol (voir article *d'où vient l'eau* en page centrale) s'ils ne sont pas **parfaitement étanches**, mal conçus ou non vérifiés. Que faut-il faire ?

- **Eviter l'utilisation et le stockage de produits chimiques** ou néfastes pour l'eau à **proximité de votre puits**,
- Ne rien **déverser dans l'eau** de votre **puits**,
- Penser à **faire vérifier l'état** de votre puits régulièrement par un professionnel : débris, colmatage, obstruction de la crépine de pompe peuvent être constatés

Pour rappel (*voir lettre inf'eau n°5 de mai 2016*), il est obligatoire de **déclarer son ouvrage en mairie** !



## Pour aller plus loin sur le « zéro produits chimiques »:

**Particulier** : plus d'infos sur <http://www.jardiner-autrement.fr/>

**Collectivité** : un accompagnement vers le 0 phyto est possible. N'hésitez pas à nous contacter ! Vous pouvez également consulter le site suivant : <https://www.ecophyto-pro.fr/>

**Agriculteur** : une formation a été réalisée par le SMAEP 4B en partenariat avec les Ets Lamy sur ce thème le 28 mars 2017. D'autres formations pourront être réalisées à la demande. A consulter également le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

## Sol et eau : l'aventure continue !

Le groupe de travail « Sol & Eau », formé en 2012 et qui réunit **13 exploitants agricoles engagés** pour la protection de la qualité de l'eau, continue à produire des résultats ! Ce groupe a permis la réalisation d'une **carte** et d'un **guide des sols**. Ces documents peuvent être **consultés** par **l'ensemble des exploitants** de la Boutonne amont afin de connaître la **nature** et les **propriétés de leur sol** sans effectuer d'analyse (*voir la lettre inf'eau N°4, septembre 2013*). Entre les campagnes agricoles 2013 et 2017, un nouveau travail a été entrepris : des **analyses de terre** ont été réalisées à 3 périodes de l'année chez les membres du groupe sur un réseau de **52 parcelles**. La collecte de ces données est essentielle pour **mieux comprendre les transferts de nitrates** dans le sol et vers la ressource en eau ainsi que les **pratiques les plus efficaces** pour limiter la présence de fortes concentrations de nitrates dans l'eau des captages. Les résultats ont été diffusés à l'ensemble des exploitants agricoles de la Boutonne amont. **Bravo à ces exploitants motivés** et qui sont prêts à continuer l'aventure dans le nouveau programme 2017-2021 !

## CONTACTS

 SMAEP 4B

73 Route de Brioux,  
79170 Périgné

 05.49.07.74.31

 [www.syndicat4b.fr](http://www.syndicat4b.fr)

 [re-sources.smaep4b@orange.fr](mailto:re-sources.smaep4b@orange.fr)



Melia RODRIGUEZ  
Animatrice de  
Bassin Versant

Valérie BRICHE  
Responsable  
qualité Eau

